



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>44346</b>	<b>De M. Marc Le Fur ( Les Républicains - Côtes-d'Armor )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt;</b> Autonomie		<b>Ministère attributaire &gt;</b> Solidarités, autonomie et personnes handicapées
<b>Rubrique &gt;</b> dépendance	<b>Tête d'analyse</b> >Difficultés financières et de recrutement des EHPAD	<b>Analyse &gt;</b> Difficultés financières et de recrutement des EHPAD.
Question publiée au JO le : <b>22/02/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Marc Le Fur alerte Mme la ministre déléguée auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargée de l'autonomie, sur les difficultés financières et de recrutement auxquelles sont confrontés les établissements d'accueil des personnes âgées, singulièrement les EHPAD. En 2060, la France comptera près de 5 millions de personnes âgées de 85 ans et plus contre 1,4 million aujourd'hui. Près de la moitié d'entre elles seront en perte d'autonomie. Afin de relever le défi du grand âge, les capacités en matière de maintien à domicile et d'hébergement en structures d'accueil devront être largement revues à la hausse. Or les établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) sont aujourd'hui confrontés à deux problèmes structurels majeurs. D'une part, ils ont des difficultés à recruter. D'autre part, leurs moyens financiers ne leur permettent pas de faire face à leurs charges. Si s'agissant des difficultés de recrutement le Ségur de la santé et la prime grand âge participent à la revalorisation nécessaire des métiers du sanitaire et social et à leur attractivité, les directeurs d'EHPAD déplorent les manques de financement desdites mesures. De nombreux directeurs tirent la sonnette d'alarme. En l'absence de financements calibrés, ils seront à terme contraints de rogner dans leurs effectifs et de réduire leurs capacités d'accueil. On ne peut s'y résoudre. Ce phénomène d'augmentation des charges de personnels s'accompagne de surcroît d'une augmentation généralisée des charges de fonctionnement des EHPAD *via* notamment la flambée des prix de l'énergie ou encore des denrées alimentaires. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures entend prendre le Gouvernement afin que la construction du budget des EHPAD soit réalisée de façon plus appropriée et que les augmentations de charges de ces derniers, notamment celles de personnel, soient effectivement compensées.